

Communiqué de presse

Les transports urbains arlésiens toujours au privé !

Lors de la réunion des instances consultatives obligatoires (Comité des partenaires et usagers + Commission Consultative des Services Publics Locaux) de la Communauté d'Agglomération ACCM, ce 15 mai, le choix du mode de gestion des transports collectifs constituait l'unique ordre du jour. L'actuel contrat de délégation de service public (DSP) se termine en effet fin 2023.

Notre comité de défense avait pris la précaution de demander au président d'adresser aux organisations membres de ces comités les documents nécessaires à la compréhension des enjeux et de la réglementation. Aucune réponse : drôle de conception de la démocratie ! Remarque exprimée par notre représentante en séance et du coup reprise par d'autres personnes présentes. D'autant que les documents présentés étaient peu lisibles !

Comme il fallait s'y attendre la présentation effectuée concluait à l'intérêt de procéder à une nouvelle délégation de service public. Notre représentante avait mandat de voter contre et de proposer une régie publique, beaucoup plus souple dans son fonctionnement et ne générant aucun profit pour les opérateurs privés (Transdev sera probablement reconduit). D'autant que les recettes commerciales ne couvrent que 9% des dépenses, le reste étant financé par la collectivité. Naturellement elle n'a pas été suivie !

L'appel d'offre serait lancé en septembre pour une ouverture des plis fin d'année. Début 2023 négociation avec les candidats puis choix du délégataire. Nouveau contrat et nouveau (?) réseau janvier 2024. Notre représentante demande à ce que les organisations membres du comité soit associés à l'élaboration du cahier de charges, en rappelant que c'est bien par défaut de cette démarche que la précédente (et actuelle) DSP avait créé tant de mécontentement. La vice-présidente ACCM n'est pas contre. On verra à l'usage. Notre représentante rappelle que ACCM est déjà en possession de nombreuses remarques et propositions d'amélioration du réseau de la part du CODEF. Nous poursuivrons notre action dans ce sens, pour, et avec, les usagers.